



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Agence des Espaces Verts (AEV) et le Marché International de Rungis s'unissent pour contribuer au dynamisme de l'agriculture francilienne

Signature officielle de la convention de partenariat entre l'AEV et le Marché International de Rungis

Rungis, le 8 octobre 2019 – Le Marché International de Rungis et l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Île-de-France, garante du maintien de 2 300 hectares de terres agricoles franciliennes, ont signé ce mardi 8 octobre 2019 une convention de partenariat d'une durée de trois ans.

Le but ? Développer des convergences entre l'objectif de maintien, de développement et de diversification de l'agriculture francilienne porté par l'AEV et les débouchés proposés par le Marché International de Rungis. Les nouveaux partenaires souhaitent ainsi dynamiser la production et la commercialisation régionale des produits franciliens (notamment fruits, légumes, viandes et produits laitiers), mais aussi permettre l'accès des commerçants, des restaurateurs et des consommateurs à des produits frais, locaux et de qualité.

Comme première illustration des synergies possibles entre l'AEV et le Marché International de Rungis, **un agri-dating a marqué le début du partenariat** : une matinée d'échanges durant laquelle des agriculteurs locataires de l'Agence des Espaces Verts et des grossistes ont pu personnellement se rencontrer et établir ensemble de nouvelles pistes de travail, selon le type d'exploitation, les attentes et les besoins de chacun.

« Les consommateurs souhaitent aujourd'hui avoir accès à une offre locale et favoriser les circuits courts lorsque cela est possible. Je suis très heureux de pouvoir poursuivre l'action du Marché en faveur des productions franciliennes, initiées avec la mise en place d'un carreau dédié aux producteurs d'Île-de-France. La signature de cette convention de partenariat avec l'Agence des Espaces Verts va permettre d'étayer notre offre locale et de mettre en place des synergies positives et utiles avec les agriculteurs et éleveurs franciliens », commente **Stéphane Layani, Président du Marché International de Rungis**.

Avec près de 3 millions de tonnes de produits frais commercialisés sur le marché représentant un total de plus de 9 milliards d'euros, le Marché International de Rungis s'attache à répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, en particulier le local et le bio. C'est dans ce cadre que le Marché International de Rungis a commencé à promouvoir en 2016, en lien avec la Région Île-de-France, les produits franciliens de qualité à travers le carreau des producteurs. **La signature de la convention de partenariat avec l'AEV renforce la volonté de développer une offre locale basée sur des produits frais et de qualité.**

Pilier économique de la Région à part entière, le secteur agricole a pourtant perdu 23 % de ses exploitations en Île-de-France depuis 2000¹. **L'AEV assure une veille sur 17 000 hectares de terres agricoles et garantit le maintien de 2 300 hectares agricoles en Île-de-France**, principalement situés dans la Ceinture verte d'Île-de-France, zone de forte pression urbaine et industrielle. **Pour maintenir et développer cette activité économique**, l'Agence des Espaces Verts

¹ Dernier recensement sur la période 2000-2010

met en place des dispositifs favorisant l'installation de nouveaux agriculteurs (veille et actions foncières, portage foncier, etc.). **Aujourd'hui, ce partenariat permet concrètement à l'AEV d'apporter aux agriculteurs locataires des terrains qu'elle gère de nouvelles opportunités de commercialisation de leurs produits, dans une chaîne économique durable et locale.**

« Ce partenariat s'inscrit pleinement dans les objectifs du Pacte agricole de la Région Île-de-France. Il est naturel pour l'Agence des Espaces Verts de rechercher des synergies avec des acteurs clés de la commercialisation de produits alimentaires, tels que le Marché International de Rungis. Car nous sommes convaincus que la création de convergences entre le foncier géré par l'AEV et les besoins identifiés par les professionnels du secteur en produits agricoles locaux de qualité constitue un levier pour la pérennisation de l'activité agricole en Île-de-France », conclut **Anne Cabrit, Présidente de l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Île-de-France.**

À travers cette convention et dans le respect de leurs domaines de compétences respectifs, **l'AEV et le Marché International de Rungis s'engagent à œuvrer conjointement pour :**

- Maintenir les exploitations agricoles et favoriser l'installation d'agriculteurs sur les sites de l'AEV², notamment des jeunes et prioritairement des projets d'agriculture biologique ;
- Favoriser l'insertion des producteurs dans une chaîne économique viable et accompagner les agriculteurs dans l'identification de l'ensemble des débouchés et circuits de commercialisation possibles ;
- Faciliter la commercialisation de la production des agriculteurs en bail avec l'AEV, s'ils le souhaitent, par les opérateurs du Marché International de Rungis ou sur des zones du marché dédiées à la production francilienne ;
- Promouvoir et faire-valoir le maintien de l'agriculture au niveau régional et l'approvisionnement local, tant auprès des institutionnels, des professionnels, en particulier les opérateurs du Marché International de Rungis, que du grand public ;
- Faciliter un approvisionnement durable et optimisé en produits locaux de la Région Île-de-France pour les Franciliens, notamment via les commerces de bouche et la restauration.

Pour répondre à ces objectifs, des actions ont été définies par l'AEV et le Marché International de Rungis, telles que la proposition de débouchés supplémentaires dès le lancement des appels à candidatures de l'AEV visant à installer de nouveaux agriculteurs. Une démarche clé marquant la volonté de l'AEV et du Marché International de Rungis de renforcer la viabilité économique des projets des candidats d'une part et de favoriser l'accès à une offre locale très demandée d'autre part.

À propos de l'Agence des Espaces Verts



Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des Espaces Verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

www.aev-iledefrance.fr

À propos du Marché International de Rungis

Le Marché International de Rungis, d'une superficie de 234 hectares aux portes de Paris, est un véritable écosystème au service de l'alimentation des Français, de la logistique urbaine du frais, de la valorisation de nos terroirs et de notre patrimoine gastronomique, du maintien du commerce de détail spécialisé et de l'animation des centres villes. 1209 entreprises, 12 000 salariés, 2,8 millions de tonnes de produits commercialisés chaque année, pour un chiffre d'affaires total de 9,4 milliards d'euros. Créée en 1965, la SEMMARIS est la Société gestionnaire du Marché International de Rungis, ayant comme missions principales l'aménagement, l'exploitation, la commercialisation et la promotion des infrastructures du Marché de Rungis.

Pour plus d'informations : www.rungisinternational.com

² Périmètres d'intervention foncière (PRIF) à vocation agricole

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :



Claire CIANGURA

Chargée de Communication

Tel. : 01 83 65 38 13 / 06 16 40 33 93

cciangura@aev-iledefrance.fr



Clémence SAVIDAN

Responsable Communication et Relations Médias

Tél : 01 41 80 80 05 / 06 64 46 29 03

clemence.savidan@semmaris.fr

Elvire CHARBONNEL

01 80 05 82 88 – 06 04 76 58 13

elvire.charbonnel@taddeo.fr